



Assemblée générale

Cinquante et unième session

106^e séance plénière

Lundi 4 août 1997, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Razali (Malaisie)

La séance est ouverte à 10 heures.

Point 168 de l'ordre du jour (suite)

Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Les membres se souviendront qu'à sa 102^e séance plénière, le 17 juin 1997, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour de la présente session en tant que point 168 de l'ordre du jour, et qu'à sa 104^e séance plénière, le 16 juillet 1997, l'Assemblée a examiné ce point.

Je crois comprendre que les membres souhaitent examiner plus avant la question de la réforme de l'Organisation des Nations Unies à la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide de maintenir le point relatif à la réforme de l'Organisation des Nations Unies à l'ordre du jour de la présente session et de l'inscrire au projet d'ordre du jour de la cinquante-deuxième session?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 10 h 5.